



APPEL DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE CGT-CULTURE DU 10 SEPTEMBRE 2024

Le 1^{er} octobre : se mobiliser pour gagner !

PARIS > 13 septembre 2024

La Commission Exécutive de la CGT-Culture, réunie le 10 septembre 2024, appelle tous les personnels dans les bureaux, les ateliers, les musées, les monuments, les écoles, les bibliothèques, les domaines, les jardins et les chantiers de fouilles à SE MOBILISER A PARTIR DU 1^{ER} OCTOBRE pour gagner des avancées sociales et salariales !

La nomination de Michel Barnier Premier ministre n'est pas seulement un déni de Démocratie. Ce nouveau coup de force présidentiel entérine le refus de satisfaire les revendications majoritaires des salariés :

- **Abrogation de la réforme des retraites de 2023**
- **Augmentation des salaires après relèvement du SMIC à 1 600 €**

Alors que le service public culturel est d'ores et déjà fragilisé par les coupes budgétaires de 2024, une violente politique de baisse des dépenses publiques est annoncée. Face au déficit, ce sont les recettes qu'il faut augmenter ! L'imposition des plus riches et la taxation [des dividendes](#) est une solution indolore pour la plus grande majorité. Il faut la mettre en œuvre dans le cadre d'une réforme fiscale devenue urgente !

Toutes les politiques néolibérales et les cures d'austérité successives, toutes les pratiques managériales modernes, brutales et autoritaires, conduisant à la paupérisation et à la division du salariat sont aujourd'hui pleinement en cause. Si elles confisquent insidieusement le droit de « *tout travailleur à participer par l'intermédiaire de ses délégués à la détermination collective des conditions de travail et de la gestion des entreprises* » (Préambule de la Constitution de 1946), elles anéantissent aussi les projets de vie des travailleuses et des travailleurs et participent d'une fracturation de la société qui menace désormais au cœur la démocratie et nos libertés fondamentales.

Aucune politique publique culturelle ne peut se construire sans la participation des femmes et des hommes qui les mettent en œuvre au quotidien avec passion et engagement.

Pour toutes ces raisons, dans la continuité de la [journée de grève « Culture » du 20 juin dernier](#), la CGT-CULTURE rappelle les revendications qu'elle porte avec force pour les personnels et les missions du ministère de la culture :

- ✓ **Le retrait du décret 2024-124 portant annulation de crédits du ministère de la culture**
- ✓ **Des moyens budgétaires correspondant aux besoins réels du ministère de la Culture et de ses établissements**
- ✓ **L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique du 6 août 2019**
- ✓ **L'augmentation des recettes de l'Etat par une fiscalité plus juste socialement**

- ✓ **Des directives nationales d'orientations pour renforcer et étendre les missions de service public du ministère de la Culture**
- ✓ **La ré-internalisation des missions de service public confiées à des prestataires privés**
- ✓ **La revalorisation des traitements et salaires des agents :**
 - Augmentation significative du point d'indice
 - Abandon de l'individualisation des rémunérations : non aux primes au mérite ou à la modulation du complément individuel annuel
 - Intégration des primes dans le traitement
 - Égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes
 - Reprise immédiate de la négociation « Albanel » en vue de la revalorisation de la rémunération des contractuels
 - Poursuite de la résorption des écarts de rémunération entre agents de l'INRAP et corps équivalents ministériels
 - Convergence par des primes de tous les titulaires quel que soit le lieu d'affectation et l'autorité d'emploi
- ✓ **Des créations nettes d'emplois statutaires dans tous les corps du ministère et repyramidage de toutes les filières :**
 - Organisation régulière de concours tous les 2 ans et appel de l'ensemble des listes complémentaires
 - Augmentation significative et pérenne des ratios promus/promouvables
- ✓ **Résorption de la précarité :**
 - Titularisation des contractuel-les qui le souhaitent et CDisation des CDD sur besoins permanents
 - Augmentation des quotités horaires des agent-es contractuel-les à temps incomplet et l'égalité des droits sociaux
- ✓ **L'opposition à tout projet de suppression ou fusion des corps**
- ✓ **L'amélioration des conditions et des environnements de travail, la protection de la santé, au plus près des réalités professionnelles par la mise en œuvre immédiate du plan d'action santé 2022 du ministère de la culture**
- ✓ **Le versement d'une prime inflation JOP**
- ✓ **La mise en place d'un droit à congé hormonal à raison de deux jours par mois**

Pour faire vivre toutes les revendications des personnels du ministère de la Culture, la commission exécutive de la CGT-CULTURE appelle à la grève le 1^{er} octobre 2024 !

Ce rendez-vous unitaire doit être un temps fort pour l'ensemble du monde du travail et une étape importante de notre lutte pour faire vivre et progresser les droits des personnels et professionnels de la Culture.